

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1207 Enseigner les sciences humaines			
Ancien Code	PEUN1B27SCIHU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1270		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Claire LIBERT (libertc@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (cherdone@helha.be) Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (detollenaeeres@helha.be) Thierry CUVELIER (cuveliert@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à doter les étudiants des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant notamment le focus sur des éléments spécifiques aux M1 et M2.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même

Pour la formation géographique

- D'expliquer les éléments disciplinaires à mobiliser en M1 et M2 dans le cadre de l'exploration de l'espace, de l'occupation et l'utilisation du sol et des représentations de l'espace ;
- De développer des situations d'apprentissage dans la perspective d'acquis prévus dans le référentiel.

Pour la formation historique

- D'expliquer les éléments disciplinaires à mobiliser en M1 et M2 dans le cadre de l'exploration du temps, de son organisation et de la lecture de traces du passé;
- De développer des situations d'apprentissage dans la perspective d'acquis prévus dans le référentiel.

L'étudiant.e sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B27SCIHUA Enseigner les sciences humaines : volet historique 23 h / 1 C

PEUN1B27SCIHUB Enseigner les sciences humaines : volet géographique 23 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B27SCIHUA Enseigner les sciences humaines : volet historique 10

PEUN1B27SCIHUB Enseigner les sciences humaines : volet géographique 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseigner les sciences humaines : volet historique			
Ancien Code	12_PEUN1B27SCIHUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1271		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emeline CHERDON (cherdone@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects liés au temps de la Formation humaine et sociale - prévus par le référentiel des compétences initiales et le programme (vol. 3) de l'école maternelle (Ségec). La transposition didactique est indissociable des contenus abordés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux classes maternelles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'exploration du temps : le vocabulaire, les repères et les représentations du temps liés au vécu de la classe
- L'organisation du temps : antériorité, postériorité, simultanéité, chronologie, actualité, rythme
- La lecture de traces du passé
- Des habitudes de vie différentes : d'aujourd'hui et d'autrefois.

Démarches d'apprentissage

Visite du Prehistomuseum de Ramioul

Exercices pratiques avec des moments de structuration

Travaux en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des exercices. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fichiers projetés en classe, notes de cours personnelles, exercices faits en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence aux cours indispensable.

Epreuve intégrée sous forme d'un seul examen oral pour les volets historique et géographique.

L'étudiant doit faire preuve de maîtrise de la matière, des savoir-faire et des compétences enseignées.

Défense orale sur base d'un travail écrit. Le travail doit être amené le jour de la défense.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseigner les sciences humaines : volet géographique			
Ancien Code	12_PEUN1B27SCIHUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1272		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'UE Formation disciplinaire et didactique des sciences humaines, le cours de formation géographique vise à l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects liés au temps de la Formation humaine et sociale - prévus par le référentiel des compétences initiales et le programme (vol. 3) de l'école maternelle (Ségec). La transposition didactique est indissociable des contenus abordés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les notions indispensables (bases théoriques, savoir-faire, vocabulaire spécifique, nomenclature, notions) permettant d'enseigner les aspects liés à l'espace de la Formation humaine et sociale - prévus par le référentiel des compétences initiales et le programme (vol. 3) de l'école maternelle (Ségec).
- Acquérir une méthode de travail scientifique : rendre l'étudiant capable d'effectuer des recherches personnelles, de vérifier des informations, de chercher et construire un matériel didactique adapté.
- Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes : Compétence 4
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
Compétence 5
Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'exploration de l'espace : le vocabulaire et les repères de base pour l'exploration de l'espace en partant de son milieu de vie : se repérer, se déplacer et (se) situer.
- L'occupation du sol et les fonctions des espaces : le vocabulaire et outils pour décrire des paysages ici et ailleurs.
- Les représentations de l'espace : le passage de l'observation directe à des représentations de l'espace en 2 et 3 dimensions (plan et maquette).
- Des habitudes de vie différentes : d'ici et d'ailleurs.

Démarches d'apprentissage

Visite du Prehistomuseum de Ramioul

Exercices pratiques avec des moments de structuration

Travaux en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des exercices. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Sources et références

Tronc commun

Référentiel des compétences initiales.

Programme de l'école maternelle, volume n°3 - Ségec (Formation humaine et sociale)

Centre de documentation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fichiers projetés en classe, notes de cours personnelles, exercices faits en classe.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence au cours indispensable.

Epreuve intégrée sous forme d'un seul examen oral pour les volets historique et géographique. L'étudiant doit faire preuve de maîtrise de la matière, des savoir-faire et des compétences enseignées.

Défense orale sur base d'un travail écrit. Le travail doit être amené le jour de la défense.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).